Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 396

Artikel: Les femmes et les livres : éditera-t-on Clémence Royer ?

Autor: Evard, Marguerite / Royer, Clémence

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260990

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le service domestique en Suisse

Nos lectrices savent que l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail ayant reçu de nombreuses plaintes concernant la pénurie des employées de maison en Suisse, avait décidé d'examiner sérieusement les motifs de cette pénurie et les moyens éventuels d'y remédier. A cet effet, il a convoqué à Berne, le 8 avril 1930, une conférence à laquelle prirent part les représentants des différents offices du travail, des Associations féminines et d'autres institutions d'utilité publique s'intéressant au problème du service domestique. Cette conférence décida la création d'une commission d'étude, et Mlle N. Jaussy, secrétaire de l'Office suisse des professions féminines à Zurich, et bien connue de nos lectrices, fut chargée de choisir quelques collaboratrices pour étudier à fond cette question et faire ensuite un rapport à l'Office fédéral.

La Commission d'étude fit de nombreuses enquêtes dont se souviennent certainement nos lectrices, auprès des intéressés et des autorités, puis examina certaines questions spéciales, telles que celles du logement des employées de maison, de la durée du travail, de l'assurance-maladie et accidents, de l'assurance-chômage, des contrats de travail, de l'apprentissage ménager, des conditions du travail dans l'industrie hôtelière et dans l'agriculture. Les renseignements suivants sont extraits du très intéressant rapport que cette Commission a élaboré.

* * *

D'après le recensement fédéral de 1920 [1], les femmes employées dans le service domestique en Suisse sont au nombre de 91.603, ce qui représente le 14 % des femmes occupées professionnellement. Ces employées se répartissent sur 91.348 ménages, soit environ le 10 % de tous les ménages de la Suisse. Un très grand nombre de femmes suisses sont donc, soit comme employeurs, soit comme employés, directement intéressées à cette question.

Dans notre pays, d'une façon générale, la demande en employées domestiques dépasse de beaucoup l'offre, et l'on a sans cesse besoin de faire appel à la main-d'œuvre étrangère. Cependant la crise économique actuelle ayant réduit au chômage un grand nombre d'ouvrières de fabrique et d'employées d'hôtel, l'offre a sensiblement augmenté, sans pourtant égaler la demande. Cette régularisation du marché du travail n'est du reste que passagère, car les ouvrières qui sont entrées par nécessité dans le service domestique n'y resteront cependant que pendant la période de crise industrielle. En effet, ce n'est qu'avec peine qu'elles s'adaptent à ce nouveau genre de vie, comportant de longues heures de travail et un manque de liberté auquel elles ne sont pas habituées. Aussi retourneront-elles avec empressement à l'usine dès que celle-ci rouvrira ses portes. Les maîtresses de maison le savent, et les relations entre maîtres et employés s'en ressentent.

Le seul moyen de remédier d'une façon efficace au manque de main-d'œuvre indigène dans le service domestique en Suisse, c'est d'arriver à améliorer le système de travail.

Jusqu'à maintenant, ce n'est qu'à contre-cœur et poussée par une obligation plus forte que son désir, que la jeune fille suisse entre dans le service domestique. Ce genre de travail ne lui déplaît nullement, mais ce sont les conditions dans lesquelles doit s'accomplir ce travail qui l'effraient. La femme suisse a besoin d'une certaine indépendance et ne renonce qu'avec peine à son individualité. La vie en commun avec des étrangers, aux habitudes desquels elle devra se soumettre entièrement, l'idée de devoir à ses maîtres toutes les heures de sa journée et souvent de son dimanche, tout cela la rebute et la pousse à chercher de préférence une autre profession.

Il est assez extraordinaire, qu'étant donné la continuelle pénurie d'employées de maison, la situation ne se soit pas encore modifiée. Depuis quelques années, il est vrai, les salaires ont augmenté, mais les exigences, du côté des patrons, sont restées les mêmes. Les maîtresses de maison préfèrent des recherches longues et ennuyeuses, des changements fréquents, des employées de mauvaise qualité, plutôt que d'apporter des modifications quelconques aux habitudes enracinées dans leur ménage et dans leur famille.

Pour arriver à un résultat utile, il faudrait que les maîtresses de maison s'organisent. Or, s'il y a en Suisse de nombreuses associations s'occupant de la question des domestiques, elles ne le font que dans le domaine social (assurance, logement, etc.), mais ne s'intéressent pas assez à la question de la réorganisation complète du travail. A part l'« Association pour l'amélioration du service domestique », à Genève, il n'existe, chez nous, pas de groupement comprenant uniquement des maîtresses de maison ayant des employées à leur service. Quant aux associations des employées de maison, elles sont rares et ne sont pas organisées de façon à pouvoir travailler utilement. Il y a là une lacune qu'il serait important de combler au plus vite.

(A suivre) H. Zwahlen.

[1] *Les chiffres du recensement de 1930 n'étaient pas encore connus au moment où la Commission a rédigé son rapport.*

Deux conférences féministes en Orient

La première de ces Conférences, celle de la Ligue Académique des Femmes arabes, que préside Mme Nur-Hamadie Bey, eut lieu à Damas en octobre dernier, dans le grand hall de l'Université syrienne, devant un nombreux public de diplomates et de délégués européens et musulmans. Les femmes musulmanes, encore voilées de noir, se tenaient pour la plupart dans une galerie haute, et parmi elles Mme El Abed Bey, la femme du Président de la République.

Mme Nur Hamadie, une Druse, a quitté le voile, avec le consentement de son mari, mais, par déférence pour la coutume de Damas, elle garda sur son visage un léger tissu. Elle prononça un excellent discours et gagna la sympathie de l'auditoire pour cet effort original et enthousiaste de grouper ensemble les femmes de race arabe. Le Premier Ministre lui répondit en termes aimables, et Mme André Rieder, membre de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui assistait à ces manifestations d'Asie, présenta les vœux des femmes d'Europe, et fit un court exposé des origines et des buts de l'Alliance.

Une secrétaire lut en français la lettre écrite par Mlle Gourd au nom de l'Alliance. Les rapports des districts, rédigés en arabe, furent lus par de jeunes femmes, la plupart institutrices, qui insistèrent sur le besoin des écoles de filles. Des visites furent organisées dans les hôpitaux, crèches et institutions similaires. La femme du Président offrit aux déléguées un dîner servi à l'orientale, dans un jardin pavé de mosaïque, à l'ombre des citronniers.

Les déléguées du Congrès se rendirent ensuite à Bagdad, où elles arrivèrent après vingt-six heures d'une randonnée poudreuse à travers le désert.

Les sessions s'ouvrirent le 24 octobre, à l'ancien Collège Normal, de l'autre côté du Tigre, où l'on accédait par bateau. Le Ministre de l'Instruction publique répondit en termes accueillants au discours de Mme Nur Hamadie. Il y avait quelques hommes dans l'auditoire, quelques femmes au visage découvert, mais par derrière une solide phalange de femmes voilées. Les rapports et discours furent surtout prononcés en anglais; l'un, en particulier, par une étudiante en droit de Damas, Fatima Murad, souleva des applaudissements enthousiastes.

De nombreuses visites d'œuvres et des réceptions suivirent les travaux du Congrès, et Mme Andrée Rieder eut l'honneur de faire l'une de ses conférences devant Sa Majesté la Reine.

(D'après *Jus Suffragii.*)

Un mot de Forain

Le grand artiste, mort l'autre année, ne fut pas seulement par ses dessins un impitoyable censeur des hypocrisies et des vices de notre société contemporaine : les légendes par lesquelles il commentait ses dessins étaient aussi à l'emporte-pièce. Sa sensibilité était froissée par l'anomalie qui refuse aux femmes le titre de citoyenne. Le dialogue suivant pourrait servir de *motto* à toute notre propagande:

— La veuve du jardinier demande du secours.
— Vote-t-elle?
— Non.
— Alors il n'y a rien de fait.

Femmes scandinaves

Les dernières élections

Quatre femmes : Ruth Gustavson, Sigrid Gillner-Bingenson, Olivia Nordgren, et Agda Oestlundt, ont été élues aux dernières élections suédoises.

Au Sénat, ces mêmes élections ont ramené Mlle Kerstin Hesselgren, bien connue dans nos milieux féministes internationaux pour l'activité intelligente et l'esprit clair et large qu'elle déploie, tant à la tête du Conseil National des Femmes suédoises, que comme déléguée de son gouvernement à Genève, auprès de la Société des Nations et de la Conférence Internationale du Travail. De carrière, Mlle Hesselgren est depuis plus de vingt ans inspectrice des fabriques dans son propre pays — un poste que ses études d'infirmière et de professeur d'économie domestique en Suède, en Allemagne et en Angleterre l'ont admirablement préparée à remplir, de même que ses postes précédents d'inspectrice d'école primaire et d'inspectrice des logements. Il y avait près de dix ans qu'elle accomplissait cette fonction d'inspectrice des fabriques quand elle fut élue pour la première fois au Sénat suédois, étant ainsi la première femme appelée à siéger à la Chambre Haute.

Cliché Mouvement Féministe

Mlle Ingeborg HANSEN

Avocate à Copenhague, membre du Comite de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes.

Comme parlementaire, Mlle Hesselgren a eu une activité très grande, qui l'a fait vivement apprécier, et a tenu une place en vue dans nombre de Commissions importantes. La législation protégeant les femmes en couches nécessiteuses l'a tout spécialement préoccupée. Enfin, nos lecteurs ont eu souvent l'occasion de voir son nom dans nos colonnes, au sujet de ses interventions et de ses rapports, toujours documentés, réfléchis, et d'inspiration très féministe, aux Assemblées de la S. d. N. ou de la Conférence Internationale du Travail.

* * *

En Danemark, malheureusement, le résultat des dernières élections a été moins satisfaisant du point de vue féministe, trois sièges à la Chambre Haute ayant été perdus pour les femmes. Celles-ci ne se trouvent de ce fait plus que quatre au Parlement, où trois siégeaient précédemment, la nouvelle élue étant Mlle Gerda Mundt, bien connue pour son activité féministe et sociale. Les femmes ne constituent de ce fait que le 3 % du chiffre total des députés (ce qui peut rassurer ceux qui craignent l'envahissement des Parlements par l'élément féminin ! *(Réd.)*, bien que 18 candidates réparties entre les différents groupes politiques se fussent présentées au scrutin.

Si ce résultat est désappointant pour les féministes, il est encourageant d'autre part de constater l'enthousiasme avec lequel les femmes ont pris part aux élections, et qui montre qu'après plus de quinze ans d'exercice des droits politiques, leur intérêt est bien loin de faiblir, comme on le prétend parfois.

J. Gueybaud.

Figures et portraits de Femmes

Mme Juliette Adam

(Suite et fin) [1]

C'est un monde que la demeure de Mme Adam, l'antique abbaye de Gif dans la bucolique vallée de Chevreuse; fermes et champs — quelques-uns ont été vendus pour soutenir la *Revue* dans ses heures difficiles — terrasses, jardins et potagers, pavillon de briques roses, façade à la normande aux poutres apparentes, maison d'habitation en belles pierres taillées, ruines croulantes, consolidées par les mille bras des lierres envahissants, de l'ancien couvent de femmes du XIIe siècle, et qui fut janséniste dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Tout cela domine le merveilleux panorama d'un val ombreux.

L'actuelle abbesse de Gif aime les fleurs et surtout les arbres. Bêche en main, elle les soigne, elle sait que chacun d'eux exige des égards particuliers — comme les personnes — et qu'elle est capable de les faire pousser droit parce qu'elle les connaît et qu'elle les aime. De toute la haute futaie qui abrita siècle après siècle l'asile des nonnes, il ne resta, après l'invasion de 1870, qu'un seul arbre, un pin; la consigne de tout raser ayant été joyeusement exécutée. Mme Adam replanta de nouveaux arbres, ses amis lui en envoyèrent de partout... les pieuses femmes d'autrefois se promèneraient avec joie sous ces verdures renouvelées.

Dans le gigantesque salon n'apparaissent plus les amis de jadis; tous « sous les ombres myrteux » ont pris leur repos. Cependant, l'herbe ne croît pas dans les allées qui conduisent à Mme Adam: de nombreuses relations étrangères ou françaises viennent la saluer, demander des conseils ou des renseignements, Et quand elle est seule, elle travaille, écrivant de préférence le soir et une partie de la nuit sous l'abat-jour de sa lampe à pétrole, car l'abbesse a horreur de l'électricité autant que du téléphone... « Je ne veux être sous la sonnette de personne » a-t-elle coutume de dire.

Il arrive à Mme Adam de se plaindre de la vie chère; ses revenus deviennent de plus en plus insuffisants, la politique et le journalisme ont grignoté son capital; elle vit presque exclusivement sur son potager comme une paysanne, et elle compte sur le produit de son travail intellectuel. L'esprit est resté jeune et lucide; active et gaie elle parle de son grand âge avec coquetterie et espère arriver aux cent ans, sans canne ni lunettes, elle monte ou descend sans broncher les marches branlantes qui relient les terrasses aux jardins. On l'entend dire: « C'est parce que j'ai tant de souvenirs que je sens bien que je ne suis plus jeune. »

Son secret pour échapper aux outrages de la vieillesse c'est, dit-elle, de lutter, de lutter toujours, pour nos droits, pour tous les droits; d'être toujours prête à réagir, à affirmer, à batailler. « Lutter et aimer, tel est le mot d'ordre; s'il ne suffit pas à nous soustraire complètement aux attaques du temps, il nous empêche d'en souffrir. J'habite la chambre qu'occupait la dernière abbesse de Gif; je couche dans son propre lit et il m'arrive de converser avec elle. C'est par elle que j'ai appris la grande puissance des abbesses du moyen-âge et des temps modernes, précurseurs des féministes d'aujourd'hui; elle partage ma manière de voir: lutter, aimer, tout est là ».

Elevée par un père féru d'antiquité grecque, elle crut longtemps en Zeus et autres aimables habitants de l'Olympe. George Sand, qui était très croyante, lui répétait sans succès « Juliette, il faut croire ». En 1883, Mme Adam publia un roman *Païenne* où le lecteur crut trouver une sorte de confession, bien qu'elle s'en soit toujours défendue. « Quand j'arrivai à Gif, raconte-t-elle, j'étais jeune et folle et j'aimais tant la vie que je me croyais païenne... Mais un soir, je vis sortir de cette haute fenêtre ogivale qui se découpe sur l'horizon une forme blanche, puis une autre et enfin toute une théorie de fantômes que je reconnus pour être ceux des nonnes de l'abbaye... Toutes les forces de mon âme, qui jusque-là s'étaient tournées vers la nature et vers la volupté païenne, s'inclinaient avec délices devant ces envoyées du ciel qui me parlaient un langage sacré... »

— Imaginations, jeux de nuages... qui sait? Le fait est que Mme Adam revint au catholicisme. Le fait est aussi que chez cette femme à l'esprit si magnifiquement équilibré, le mysticisme s'allie fort bien à ce grand bon sens « qui marche devant le sage comme une colonne lumineuse ». D'un détachement philosophique et exquis malgré la juste notoriété que lui valurent ses écrits: « Je ne me suis jamais relue, affirme-t-elle; tous les autres m'intéressent, je ne suis pas encore parvenue à m'intéresser moi-même.

La personnalité de cette « grande Française » est inséparable de la politique de son pays dès avant la chute de l'Empire jusqu'aux années désastreuses de la grande guerre. Intelligente, lucide, avisée, elle a pesé sur les destins de la France. Et s'il est vrai, comme l'affirmait Gœthe, que nous ne mourons que par l'infirmité de notre volonté, tous les amis de Mme Adam peuvent compter sur le métal résistant dont est faite son âme volontaire pour la voir reculer les limites assignées à nos existences.

Jeanne Vuilliomenet.

[1] Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Les femmes et les livres

Editera-t-on Clémence Royer ?

Des recherches de psychologie différentielle des sexes nous ayant mise sur la trace de la grande savante, Clémence Royer, nous avons signalé, puis analysé longuement la biographie que lui consacra le fin lettré qu'est M. Albert

Les projets de revision de la Constitution allemande et les droits des femmes

Le mouvement qui gagne du terrain en Allemagne en faveur d'une revision de la Constitution n'est pas nouveau. La conviction que la transformation d'une monarchie, seulement partiellement constitutionnelle, en un Etat parlementaire sous sa forme la plus complète a été trop brusque, a engagé certains groupements politiques à réclamer une revision, et le gouvernement de M. von Papen ayant lancé l'idée de plusieurs modes de revision, on peut dire que ce problème, s'il n'est pas en ce moment précis au premier plan des préoccupations, reste brûlant.

Trois modifications essentielles sont envisagées: la transformation du système proportionnel en un système de vote par arrondissement, ou peut-être une combinaison des deux méthodes; un vote additionnel pour certaines catégories d'électeurs et l'élévation de la majorité politique (pour l'électorat comme pour l'égibilité); et, enfin, la création d'une Première Chambre, en plus du Reichstag.

Bornons-nous à considérer ici cette question du point de vue uniquement féministe, des démarches ayant été faites à ce sujet, soit par le Conseil National des Femmes allemandes, qui a rédigé un mémoire, soit par la Ligue des Citoyennes lors de sa Conférence de Leipzig, et disons tout de suite que le Gouvernement dément formellement toute intention de sa part d'abroger le suffrage féminin.

Le remplacement de la représentation proportionnelle par le scrutin d'arrondissement entraînerait certainement une diminution du nombre de femmes députées. Toutefois, il faut signaler que certaines femmes sont en faveur de ce système, qu'elles estiment préférable du point de vue politique; alors que la majorité trouve la R.P. préférable, tant parce qu'elle est plus équitable, que parce qu'elle offre plus de chances aux femmes candidates.

En ce qui concerne l'extension du suffrage, le précédent ministre de l'Intérieur avait envisagé la possibilité de donner aux anciens combattants et aux chefs de famille (tant femmes que hommes) un vote supplémentaire. Ce système constituerait un avantage politique pour ceux qui sont en mesure de se marier jeunes (donc pour ceux qui ont un gagne-pain) et tendrait, par conséquent, à sous-estimer la valeur du travail de la femme dans sa famille, puisque l'homme qui gagne est généralement considéré comme le chef de famille. Il en résulterait qu'en moyenne les votes d'une centaine d'hommes équivaudraient de ce fait à ceux de deux cents femmes! aussi les femmes protestent-elles énergiquement contre cette possibilité.

Quant à l'élévation de l'âge de majorité, elle est généralement considérée comme utile, quoique les opinions varient sur le chiffre de cette majorité: vingt et un ans? ou vingt-cinq? (actuellement, la majorité politique est atteinte à vingt ans).

Enfin, la Première Chambre, telle qu'elle est prévue, c'est-à-dire partiellement élue par des corps constitués (Eglises, Universités, etc.) et des organisations professionnelles, et partiellement nommée par les gouvernements des Etats du Reich et le Président du Reich, offrirait peu de chances d'accès aux femmes. C'est pourquoi, si un tel changement était apporté à notre Constitution, nous insisterions pour qu'il fût stipulé qu'un certain minimum légal de places soit réservé à des femmes.

On voit que la variété et la complication de ces problèmes constitutionnels sont suffisantes pour nous occuper et nous préoccuper durant tout l'hiver!

D. von Velsen.

Où nous en sommes

Une abonnée de longue date nous écrit qu'elle regrette de ne plus être tenue au courant comme jadis des fluctuations du baromètre de nos abonnés, soit des pertes et des gains que nous faisons à chaque tournant d'année. Voici:

Le changement de format et de présentation du Mouvement, *et le lancement que nous avons fait à cette occasion, il y a deux ans de cela, avaient fait monter notre effectif environ de*

400 abonnés nouveaux

en mars 1931. A cette date, nous avons touché notre plafond, comme on dit en langage financier, mais pas pour longtemps malheureusement, car vite après nous sommes entrées dans la période économique, dont nous ne pouvions manquer de ressentir aussi les effets dans notre chiffre d'abonnés. En effet, en décembre 1931, nous avions déjà perdu

24 abonnés

et surtout en mars 1932, soit une fois la situation à jour, après le payement ou le refus de tous les remboursements, nous baissions de

182 abonnés

Lentement, et peu à peu, au cours des mois de décembre 1932, ce chiffre est remonté jusqu'en décembre de

13 abonnés nouveaux

mais qui sont naturellement très éloignés de remplacer les pertes faites au début de l'année, — ceci d'autant plus que le renouvellement des abonnements pour 1933 nous réserve certainement, et malgré la promptitude à régler leur compte de nombre de nos amis que nous remercions sincèrement, une baisse inévitable en ces temps difficiles, où tant d'anciens et fidèles lecteurs de la première heure nous annoncent leur désabonnement.

C'est pourquoi nous sommes heureuses de l'occasion qui nous est donnée ici d'adresser un appel à tous ceux qui hésitent encore dans l'établissement de leur budget pour 1933, comme à tous nos propagandistes qui réussissent encore, malgré la crise, à nous trouver de nouveaux appuis, leur demandant d'intensifier leur effort, pour que mars 1933 ne nous fasse pas retomber si bas, que notre situation financière, suffisante aujourd'hui, n'en devienne promptement inquiétante!

Le Mouvement Féministe.

Société Coopérative de cautionnement

C'est le 31 décembre dernier qu'a été clos le premier exercice de la Coopérative de cautionnement Saffa. Le Conseil d'administration, réuni le 7 janvier, a pris connaissance de rapports détaillés sur la marche des affaires, qui, à de rares exceptions près, sont tout à fait réjouissants. Le nombre des demandes de cautionnement reçues durant ce premier exercice est de 346, dont 54 ont pu être satisfaites, représentant une somme totale de 191.600 fr. A la suite de circonstances spéciales, 3 cautionnements n'ont pas été encore effectués, et 4 demandes déjà accordées ont été retirées par leurs auteurs avant le versement des sommes promises. 17 personnes cautionnées effectuent régulièrement des versements de remboursements, si bien qu'à la fin de décembre 10.245 fr. étaient déjà amortis. En outre, une caution auprès d'une banque a été complètement remboursée.

A côté de l'aide ainsi directement apportée à des femmes par des cautionnements directs, la Coopérative Saffa a, dans de nombreux cas, rendu de grands services en donnant des conseils, et en mettant en garde celles qui recouraient à elle contre des entreprises risquées ou des engagements financiers dangereux. En outre, l'augmentation constante des souscriptions des parts sociales montre de façon réjouissante l'intérêt que rencontre dans des cercles toujours plus étendus l'activité si utile de la Coopérative de cautionnement Saffa.

G. N.

N. D. L. R. — *Selon des renseignements qui nous sont parvenus après l'envoi de ce compte rendu, le canton de Genève serait un de ceux qui aurait manifesté le moins d'intérêt et de compréhension pour les services, pourtant si grands, que peut rendre cette Coopérative à tant de femmes. C'est pourquoi nous saisissons cette occasion pour recommander vivement à toutes celles qui, si souvent, luttent et peinent contre des difficultés financières pour mener à bien une entreprise, commerciale ou autre, de ne pas manquer de s'adresser à Mlle S. Brenner, 47, avenue Wendt, Genève, membre du Conseil d'administration, qui leur fournira tous les renseignements dont elles pourront avoir besoin.*

Un hommage à M. William Martin

Désolés du départ de ce rédacteur politique du *Journal de Genève*, dont les articles d'inspiration si large, la documentation si sûre, et surtout le courage admirable et la parfaite indépendance d'esprit étaient un réconfort et un guide pour tous ceux qu'angoisse la politique internationale actuelle, ses amis et admirateurs ont tenu à lui manifester leur reconnaissance par une manifestation d'une grande ampleur. Celle-ci prendra la forme d'un dîner fixé au mardi 31 janvier, à 20 heures, au Club International, que présidera M. de Madariaga, ambassadeur d'Espagne à Paris, et auquel de nombreux hommes politiques en vue ont accepté de prendre la parole.

Nous signalons d'autant plus volontiers, ainsi qu'on nous l'a demandé, cette manifestation à nos lecteurs et lectrices en les engageant à y participer, que M. William Martin est un féministe convaincu, membre de l'Association genevoise pour le Suffrage, qu'il a dans maintes occasions témoigné son opinion à l'égard de notre revendication, et aussi parce que part a été faite aux femmes, non seulement dans le Comité d'organisation de ce dîner, mais encore sur la liste des orateurs. Ce ne sont pas choses si fréquentes chez nous pour que nous ne les relevions pas avec satisfaction.[1]

[1] Retenir à l'avance ses places pour ce dîner au Club International, 4, rue de Monthoux.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Réunion du Comité Central.

Le Comité Central a tenu à Berne, le 21 janvier, sa séance régulière du début de l'année, avec le concours de tous ses membres et sous la présidence de Mme Leuch. La principale question à son ordre du jour, et qui l'a occupé longuement, a été la situation de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, sur laquelle Mlle Gourd a présenté un rapport: le Comité a formulé ses réponses et ses propositions, comme le lui demandait un questionnaire envoyé par le Bureau Central de Londres, et a donné ses instructions à la délégation de trois personnes, qui représentera la Suisse à la Conférence de l'Alliance à Marseille, et qui sera, sauf modification de la dernière heure, composée de Mmes Leuch, présidente, Vischer-Alioth (Bâle) et Schwyzer (Lucerne). Dans l'ordre international également, le C. C. a étudié des propositions d'action relatives à la Conférence du Désarmement, et a décidé d'agir soit auprès de l'opinion publique, par l'entremise des Sections affiliées, soit auprès du Conseil Fédéral, comme il est dit plus haut.

En matière nationale, le Comité a pris connaissance de la réponse du Département politique à la lettre de protestation relative à l'attitude du délégué suisse à la VIe Commission de la S. d. N., lettre que nous avons publiée dans notre précédent numéro, de même que de celle du parti radical suisse au sujet d'une phrase du programme de ce parti concernant la collaboration des femmes aux affaires publiques. Différents rapports ont été présentés sur la question de la nationalité de la femme mariée, sur divers moyens de propagande à envisager (conférences, camp de vacances pour la jeunesse, concours, etc.), sur la situation actuelle du *Schweizer. Frauenblatt*, sur la collaboration avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses dans la Commission de défense économique de la femme, constituée par cette dernière Association, etc., etc., rapports qui, tous, ont donné lieu à des discussions intéressantes. Enfin, le C. C. a fixé aux 27 et 28 mai la date de son Assemblée générale annuelle à Bâle, dont l'ordre du jour sera arrêté lors de sa prochaine séance. N'oublions pas de mentionner encore le télégramme de félicitations adressé à Mme le Dr. Luisi, pour la victoire du vote des femmes en Uruguay.

E. Gd.

Milice[1]. Admirant la prodigieuse érudition de cette femme, à une époque où aucune Université ne s'était encore ouverte aux jeunes filles, nous nous sommes inclinée devant son labeur colossal — en grande partie réalisé dans notre petit pays, racontant ce que furent ses spéculations scientifiques, ses recherches d'histoire naturelle, ses conceptions économiques, ses vues politiques, alors qu'aucune femme ne s'était avisée d'aborder pareils domaines[2]. Nous nous sommes inclinée aussi devant son génie constructif, échafaudant des systèmes, proposant des solutions neuves, jetant à foison des hypothèses hardies; et notons que ce ne sont point seulement nous les femmes qui admirons son érudition et ce qu'on nous dit de ses travaux de haute science, mais bien des savants, et aussi des hommes peu portés à reconnaître l'égalité intellectuelle des deux sexes...

Nous ignorions alors que Clémence Royer eût abordé la question féministe, et souhaitât une réforme politique, économique et sociale qui plaçât la femme partout aux côtés de l'homme. Certaines de ses lignes à ce sujet mériteraient d'être reproduites dans les colonnes du *Mouvement Féministe*.

Or, la plus grande partie de ses œuvres n'ont pas été publiées; un bon tiers de son immense labeur de quarante années est encore à l'état de manuscrits. Et pourtant, de l'avis d'hommes compétents, Clémence Royer fut un des plus prodigieux génies du genre humain, qu'on peut mettre en parallèle avec les Descartes, Kant, Bergson ou Einstein.

Sous ce titre: *La Synthèse du savoir*[1], le savant commentateur et biographe de Clémence Royer, M. A. Milice, publie, depuis 1931, des fragments de l'œuvre de cette femme de génie qui conçut un des plus prodigieux systèmes philosophiques qui soient nés. Avec un magnifique enthousiasme et un désintéressement d'apôtre, M. Milice commence par l'édition de ce qu'il dénomme « les petits manuscrits » de la femme philosophe, en attendant de trouver de l'aide pour créer, selon ses vœux, « l'Université Clémence Royer », — afin de poursuivre l'enseignement de cette Hypathie des temps modernes, à qui l'on refusa de son vivant toute chaire universitaire... et même toute espèce d'enseignement. On sait la sollicitude avec laquelle elle éleva et développa son fils unique, René Duprat; celui-ci succomba au cours d'un voyage d'Afrique, en revenant d'une expédition des troupes coloniales à Madagascar. De ce fait, à sa mort, en 1902, la philosophe n'avait plus d'héritier spirituel; ses manuscrits furent ballotés et partiellement détruits; il faut sauver les autres d'un anéantissement possible. C'est à quoi s'occupe M. Milice, le descendant d'une dynastie d'artistes médailleurs, et amateurs de science, et le petit-fils précisément d'un grand ami et admirateur de l'économiste Pascal Duprat, le père du fils de Clémence. Ce pieux défenseur de la mémoire de Clémence Royer mérite d'être aidé dans son œuvre d'éditeur pour son dévouement si généreux à la gloire de cette femme de génie, le plus grand génie féminin des temps modernes.

Certes, notre époque de crise économique est la moins opportune aux mécénats — sauf aux Etats-Unis! Cependant on crée des bourses pour artistes en herbe, et des prix nationaux ou internationaux pour de jeunes étudiantes au cours de leurs études universitaires, voire pour des écrivains de moins de 10 ans... et ceux-là trouvent éditeurs! Ne pourrait-on espérer réunir les capitaux indispensables à l'édition *in extenso* d'une œuvre de pareil génie et d'une si prodigieuse hardiesse? L'intérêt d'une production aussi vaste et si originale est encore d'actualité: ce serait d'un profit indéfinissable pour la jeunesse des deux sexes et pour les savants eux-mêmes, tant sont stupéfiantes les conceptions d'avenir de ce cerveau de génie, dont la science du XXe siècle vérifie peu à peu la valeur. Tant de domaines ont été explorés par elle et gagneraient à la connaissance de ses travaux: il y a là matière à d'innombrables thèses de doctorat en philosophie, astronomie, cosmologie, sciences économiques et sociales, littérature, histoire des civilisations, etc., sans parler de son pacifisme, de ses idées pédagogiques, de ses intuitions psychologiques, etc.

Peut-être la Société des Nations, par l'organe de sa Commission permanente de Coopération intellectuelle, sera-t-elle à même, un jour, de réaliser de grandes éditions d'œuvres de portée mondiale? ou se fera-t-elle le haut-parleur qui suscite des mécènes en tous pays? On souhaiterait qu'il y eût un prix Nobel rétrospectif pour des œuvres d'un tel génie. En attendant, n'y aurait-il pas lieu de lancer un appel aux femmes de lettres, aux femmes de science du monde entier, et aux femmes... tout court, en faveur d'un *Fonds Clémence Royer*, pour éditer d'ores et déjà tout ce que l'on pourra de cette œuvre unique, grands ou petits manuscrits de la savante, trop longtemps méconnue? Faisons donc promptement parvenir à M. A. Milice notre appui de féministes et de femmes.

Marguerite Evard.

[1] *Clémence Royer et sa doctrine de la vie.* Paris, 1926. (J. Peyronnet et Co.)

[2] *La politique de Messieurs les hommes.* (*Synthèse du savoir*, No 3.)

[2] Voir le *Mouvement*, Nos 261, 263 et 264 (juin et juillet 1927.)

[1] *La Synthèse du savoir*, Bulletin-revue du *Système de la science*, par Clémence Royer: No 1. *Un Comité et une Université Clémence Royer*; No 2. *Clémence Royer, savante officielle*; No 3. *La politique de Messieurs les hommes*, etc.

Publications reçues

Alma Karlin: *Der Todesdorn.* Prismen Verlag, Berlin.

Dans une préface biographique, l'auteur ra-